



Évaluation des réformes du système de retraite par l'i-MIP pour le Conseil d'orientation des retraites

Séance plénière du Conseil d'Orientation des Retraites

—

26 mars 2026

François Langot^{1,2}

Jocelyn Maillard¹

Fabien Tripier^{1,3}

Jean-Olivier Hairault^{1,4}

¹i-MIP

²Le Mans University (GAINS-TEPP, IRA), IUF, PSE

³Université Paris Dauphine – PSL, LEDa

⁴Paris School of Economics (PSE)

Le modèle CepreHANK*

- Développé à l'i-MIP pour l'évaluation des projets de loi de finances et étendu cette année pour l'étude du système de retraite. Les principaux objectifs du modèle.
- 1. Rendre compte de la structure des finances publiques (recettes, dépenses).
- 2. Inclure les réponses comportementales des ménages et entreprises aux réformes dont ils anticipent les effets à venir sur l'économie.
- 3. Inclure les mécanismes keynésiens et néoclassiques dans un cadre d'équilibre général (cohérence des décisions de consommation, d'épargne, d'emploi et d'investissement).
 - A court terme, les rigidités de prix et de salaires donnent une rôle déterminant à la demande sur les marchés du travail et des biens de consommation (« keynésiens »).
 - A long terme, l'ensemble des marchés s'équilibrent simultanément en tenant compte des coûts et bénéfices marginaux des allocations des ressources (« néoclassiques »).
- 4. Tenir compte des situations différenciées des ménages (dits "hétérogènes").

*. CepreHANK pour Cepre(map), Heterogeneous Agents (HA), New Keynesian (NK)

Focus sur des spécificités de CephreHANK pour l'évaluation des réformes du système de retraite : les ménages, les marchés financiers, le marché du travail.

Les ménages dans CepreHANK

1. Les ménages se distinguent par l'âge (deux classes d'âge : actifs et retraités), la qualification (faible, moyenne ou élevée), la productivité (aléatoire) et les niveaux de revenu et de richesse.
2. Les ménages sont partiellement contraints par un accès limité aux marchés financiers pour consommer (environ 20% des ménages sont contraints).
 - Cette part varie avec les réformes et explique la force de leurs effets multiplicateurs qui affectent les revenus et donc la demande de ces ménages.
3. Les ménages épargnent avec un motif de précaution vis-à-vis du risque de revenu et pour leur retraite.
 - Cette épargne de précaution varie avec les réformes selon la perception des ménages de leurs revenus courants et futurs (elle diminue avec la hausse de l'AOD).

Les marchés financiers dans CepreHANK

1. Les marchés financiers jouent un rôle central le modèle.
 - L'offre de fonds prêtables des ménages résulte des comportements précédents régissant la consommation et l'épargne.
 - Ces fonds prêtables ont deux allocations : l'investissement et la dette publique.
2. Les réformes des retraites modifient l'offre et la demande sur ces marchés.
 - Par exemple, la baisse des pensions augmente l'épargne (motif de précaution),
 - tandis que la demande de l'État pour son financement décline, libérant des fonds disponibles pour l'investissement privé qui augmente.
3. Le taux d'intérêt réel est endogène et équilibre le marché des fonds prêtables.
 - Les variations du taux d'intérêt réel dans les différents scénarios sont d'une amplitude modérée (entre -0,028 et 0,263 point de pourcentage).

La modélisation du marché du travail dans CephreHANK

1. Les syndicats fixent les salaires (en tenant compte des intérêts des ménages et de coûts d'ajustement du salaire) et les entreprises choisissent le niveau d'emploi.
2. Le niveau d'emploi peut être relativement faible pour deux raisons :
 - un niveau de la demande insuffisante (mécanismes keynésiens de court terme);
 - une profitabilité de l'emploi dégradée (mécanismes néoclassiques à court et long terme).
3. Les réformes ont des effets sur l'emploi par la conjonction de ces deux mécanismes.
 - Cotisations : dégradation de la profitabilité de l'emploi et diminution de la demande.
 - Pensions : chute de la demande, épargne de précaution et substitution capital - emploi.
 - AOD : (effet direct +) l'amélioration de la demande et de la profitabilité de l'emploi.
4. Remarque : l'emploi se répartit entre tous les actifs (la population en âge de travailler).
 - Une équation hors-modèle (basée sur les données de flux) donne le nombre de chômeurs compatible avec les prédictions du modèle sur le nombre d'emplois.

Conclusion : les perspectives d'amélioration de nos évaluations

- L'évaluation pourra être approfondie vers :
 1. la prise en compte des marchés internationaux (commerce, finance);
 2. une distinction de l'emploi par âge (intégrant un effet "horizon"), incluant des choix de participation au marché du travail;
 3. des réformes différenciées (pensions, cotisations) selon le revenu;
 4. des mesures de bien-être (par âge et qualification), intégrant la consommation et le loisir.